

Vous recevez cette newsletter car vous vous êtes abonné au site portail-qualite.lu

[Voir dans votre navigateur](#)



PORTAIL-QUALITE.LU
QUALITE · SECURITE · CONFORMITE

Surveillance du Marché
NEWSLETTER

NEWSLETTER DECEMBRE 2022

A LA UNE



L'installation obligatoire de détecteurs autonomes de fumée pour les immeubles comprenant au moins un logement au Grand-Duché de Luxembourg

La loi du 6 décembre 2019 relative à l'installation obligatoire de détecteurs autonomes de fumée pour les immeubles comprenant au moins un logement est entrée en vigueur le 1 janvier 2020. A partir de cette date, l'installation de détecteurs autonomes de fumée est devenue obligatoire pour les nouvelles habitations. A partir du 1 janvier 2023 la loi sera applicable à l'intégralité des habitations.

Actualités

L'ILNAS a participé à la campagne européenne CASP 2021 sur les jouets provenant de boutiques en ligne non européennes dans le cadre de la surveillance du marché



L'activité CASP 2021, débutée en avril 2021, s'est concentrée sur les jouets en plastique, ainsi que les jouets avec des pièces en plastique, qui sont mis sur le marché européen via des boutiques en ligne non européennes. L'objectif des MSA était de vérifier la sécurité de ces jouets et de retirer les produits non conformes du marché unique européen.

Nouveau guide: Comment bien sélectionner un jouet pour votre enfant ?



Pour vous aider à choisir un jouet sûr qui convient le mieux à l'âge de votre enfant, le département de la surveillance du marché de l'ILNAS a élaboré ce guide.

Paulette Lenert et Franz Fayot ont présenté la campagne relative au commerce en ligne réalisée par l'ILNAS dans le cadre de ses missions de surveillance de marché



Lors d'une conférence de presse en date du 24 novembre 2022, la ministre de la Protection des consommateurs, Paulette Lenert, et le ministre de l'Économie, Franz Fayot, ont présenté les résultats de la campagne "e-commerce" portant sur des contrôles de conformité effectués par l'ILNAS sur des produits vendus en ligne.

Tenez-vous à jour! Lignes directrices destinées aux opérateurs économiques concernant leurs tâches selon le règlement (UE) 2019/1020 sur la surveillance du marché et la conformité des produits.

Le règlement (UE) 2019/1020 du Parlement européen



et du Conseil sur la surveillance des marchés et la conformité des produits (ci-après le «règlement») établit un cadre global visant à protéger les consommateurs contre les produits dangereux et non conformes et à créer des conditions égales pour les opérateurs économiques.

[Voir toutes les actualités](#)

Alertes

- 16-12-2022 : [Rapport 50/2022 des produits dangereux notifiés sur SAFETY GATE](#)
- 07-12-2022 : [AVIS DE SECURITE ET RAPPEL DE PRODUIT : Boucles d'oreilles « Accessories »](#)
- 06-12-2022 : [AVIS DE SECURITE ET RAPPEL DE PRODUIT : Barbecue de jardin](#)
- 22-11-2022 : [RAPPEL DE PRODUIT ET AVERTISSEMENT DE SECURITE: YCOO Robot Kombat Balloon](#)
- 16-11-2022 : [Avertissement de sécurité et rappel d'un produit : Masque de protection FFP2 – « Purism » de la marque DADDY'S CHOICE](#)

[Voir toutes les alertes](#)

[Sécurité & Santé](#)

[Métrologie](#)

[Accréditation & Notification](#)

[Confiance numérique](#)

[Normes & Normalisation](#)

[Cybersecurity Act](#)

[Libre circulation et surveillance du marché](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Contact](#)

Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de
l'Accréditation, de la Sécurité et Qualité des
produits et services

1, avenue du Swing - Southlane Tower I

L-4367 Belvaux

Grand-Duché de Luxembourg

Tél. : (+352) 247 743 20

Fax : (+352) 247 943 20

E-mail : surveillance@ilnas.etat.lu

[Modifier votre abonnement](#)

[Désabonnez-vous](#)

The logo for ILNAS, with 'IL' in yellow and 'NAS' in blue, set against a dark blue background.

Tous droits réservés © Newsletter - portail-qualite.lu